

N/REF : 28/04/2026 12H19 C:025730 I:32470
V/REF : ODS-2026-000651
V/Email reçu le Mardi 28/04/2026 à 12H19

PLURALIS
Le Foyer de l'Isere
21-23 BOULEVARD MARECHAL FOCH
38030 GRENOBLE CEDEX 2

V/REF.IMM. 0627
IMMEUBLE : HAUTS BRIANDS -0627
13/15/21/23 AV.ARISTIDE BRIAND
LES HAUTS BRIANDS
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 30 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 13 ARISTIDE BRIAND ET 11 GABRIEL PERI FONTAINE
LES HAUTS BRIAND I

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE DES COLONNES EV ET EU DE LA MONTÉE
DES HABITANTS NOUS SIGNALE DES ODEURS AU NIVEAU DES LAVABOS ET EVIERS
ET ENTENDENT DES BRUITS DANS LES CANALISATIONS

Donneur d'ordre : Mme C. DA SILVA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/05/2026 A 09H15:
LORS DE L'INTERVENTION NOUS AVONS REPÉRÉ LE COLLECTEUR EAU USEE
EXTÉRIEUR MAIS PRÉVOIR D'APPELER LA MUTUELLE "ENTRAIN" QUI SE TROUVE AU
PREMIER ÉTAGE CAR SUSPICION QUE LES COLONNES SOIENT RENVOYÉES DANS LES
FAUX PLAFONDS DES BUREAUX DE LA MUTUELLE
IL FAUT AVOIR ACCES AU LOCAL COMMERCIAUX AU REZ-DE-CHAUSSÉE QUI
APPARTIENT A LA MUTUELLE TOIT PENTU R + 6.
PRÉVOIR D'ACCÉDER DANS LES LOCAUX DE LA MUTUELLE POUR VÉRIFICATION DES
COLONNES DANS LES FAUX PLAFONDS
REPLI CHANTIER

LE 30/06/2026 A 08H15:
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
CURAGE DE 8 COLONNES EAUX USEES/EAUX VANNES DES HORIZONTAUX DEPUIS LES
REGARDS EXTERIEURS
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 30/06/26 A 16H26
CECILE_DASILVA@PLURALIS-HABITAT.FR

AB LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 28/04/26 A 12H24 MME C. DA SILVA

AB LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 28/04/26 A 12H24 MME I SIKORA

BONJOUR,
JE VOUS REMERCIE DE NOUS DONNER UN CONTACT SUR PLACE POUR FAIRE LE
REPERAGE DES ACCES POUR FAIRE LE CURAGE
ET UNE PRÉCISION SUR LA MONTÉE ? (13 BRIAND OU 11 PERI ?)
CORDIALEMENT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
8,25	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 30/06	4	174,79	1442,01
8,25	H(s)2ème personnel	5	57,92	477,84
TOTAL H.T.				1919,85
T.V.A. a 10,00%				191,98
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>2111,83</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

